

Les formations
professionnelles

UFR STAPS

Unité de Formation et de Recherche
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

À L'UNIVERSITÉ
CLAUDE BERNARD
LYON 1

FORMATIONS 2019 / 2021

DEUST / DU / LICENCE PROFESSIONNELLE



Université Claude Bernard UFR Lyon 1



STAPS sciences et techniques
des activités physiques et sportives

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ÉDITO

L'UFR STAPS Lyon 1 (Unité de formation et de Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) est l'une des plus importantes de France, ancrée dans son époque et tournée vers l'avenir. Située au cœur de la Région Auvergne Rhône-Alpes (campus scientifique LyonTech-la Doua à Villeurbanne), l'UFR accueille **2800** étudiant(e)s, apprenti(e)s et stagiaires de Formation Continue répartis dans **21** formations de niveau Bac+2 à Bac+8.

L'UFR STAPS vise l'excellence comme capacité à répondre et à participer aux évolutions sociétales dans les champs du **sport**, de **l'animation**, de **la santé**, de **l'éducation** et des **loisirs** grâce à l'excellence de ses formations et à l'excellence de sa recherche.

Les filières de formation et les métiers visés

(Formations de BAC+2 à BAC+5 MASTER)

• La filière Animation, Enseignement et Motricité

Les métiers visés sont ceux de l'animation et de l'enseignement des Activités Physiques, Sportives et Culturelles auprès de tous publics. Les débouchés sont variés, de l'enseignement de l'EPS en milieu scolaire, à l'éducation par les APS dans une visée d'inclusion au sein de toute structure socio-éducative.

• La filière Activités Physiques Adaptées et Santé

Les métiers visés sont ceux d'enseignants en activités physiques adaptés auprès de publics en situation de handicap, en affection de longue durée, en perte d'autonomie, et de responsables de développement de services et de structures auprès de ces publics à besoins spécifiques aussi bien dans le secteur médico-social que dans le secteur sanitaire.

• La filière Entraînement Sportif et Optimisation de la Performance

Les métiers visés sont : coaches sportifs, entraîneurs ou préparateurs physiques et mentaux évoluant dans le secteur des loisirs ou dans le secteur sportif et fédéral.

• La filière Management du sport

Les métiers visés sont ceux de la gestion et du management des organisations sportives mais aussi de la création d'événements, du commerce d'articles de sport et du tourisme sportif.

Toutes ces filières permettent de poursuivre sur des doctorats et donc de viser des métiers dans l'innovation et la recherche.

L'UFR STAPS développe de manière spécifique un ensemble de formations professionnelles basées et construites sur les mêmes principes :

- Un lien fort avec les branches professionnelles qui se traduit par leur participation aux instances de coordination des formations et par leur intervention à tous les niveaux : de la sélection à la validation des diplômes, en passant par l'enseignement (les équipes pédagogiques impliquent au minimum 40 % de professionnels).
- L'organisation de la formation avec une alternance Université/Entreprise permet une expérimentation et une mise en œuvre des connaissances et compétences tout au long de l'année (stages longs, contrats de professionnalisation ou d'apprentissage, enseignement à distance, tuteurs professionnels ou maîtres d'apprentissage).

- La réussite et la satisfaction des étudiants grâce aux dispositifs d'accompagnement et à une pédagogie adaptée à chacun.
- La conception et l'organisation des formations en blocs de compétences peuvent être suivis indépendamment et permettent à la fois la mise en œuvre d'une politique de formation tout au long de la vie et une accessibilité à travers des dispositifs de Validation d'Acquis Personnels et Professionnels ou de Validation des Acquis de l'Expérience.
- La production de connaissances permet l'innovation et l'amélioration continue des contenus de formation.

Nos formations professionnelles (*Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques, Diplôme d'Université, Licence Professionnelle, préparation aux concours de la fonction publique d'État ou Territoriale*) sont en capacité d'accueillir aussi bien des bacheliers ou étudiants en réorientation, que des salariés ou demandeurs d'emploi à la recherche de nouvelles compétences ou d'une réorientation de leur carrière.

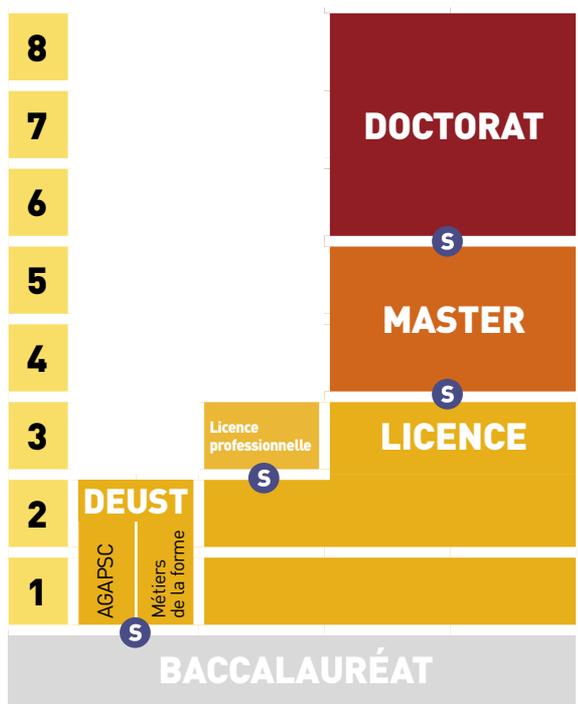
Nous enregistrons des taux d'insertion professionnelle qui oscillent entre 85 % et 95 % selon les formations et les années.

Nous avons fait le choix dans ce catalogue de vous présenter une partie de notre offre de formation à visée professionnelle, peut-être moins connue que nos formations Licence et Master, qui ont également un fort taux d'insertion professionnelle.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de notre offre de formation sur les sites web de l'UFR STAPS de Lyon ou de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Un grand merci à tous les professionnels engagés depuis longtemps à nos côtés, ainsi qu'à la région Auvergne Rhône-Alpes pour son soutien.

LES ÉTUDES EN STAPS



Bonne lecture !
Le Directeur de l'UFR STAPS Lyon 1

Yannick VANPOULLE

S Accès sélectif : dossiers, concours, examens...

Choisir L'ALTERNANCE

L'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et la culture de l'entreprise. C'est un système de formation fondé sur une alternance de périodes d'enseignement théorique ou technologique avec des périodes de mise en œuvre en entreprise tout au long du cursus. C'est une véritable passerelle vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

L'alternance comprend deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Elle permet de concevoir un projet professionnel complet grâce à une formation diplômante et qualifiante et une expérience concrète en entreprise.

Dans le cadre de la Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » un certain nombre de réformes vont toucher la formation professionnelle et l'Apprentissage.

Concernant plus particulièrement les contrats en alternance, il est prévu :

- **Contrat d'apprentissage** : une simplification et un élargissement du contrat (accessibilité jusqu'à 29 ans, possibilité de conclure un contrat au fil de l'eau minimum 6 mois ou 150 heures de formation, suppression de la procédure de référé si rupture de contrat, suppression de la Taxe d'Apprentissage)
- **Contrat de professionnalisation** : uniquement en CDD
- **Pour les 2 contrats** : simplification du circuit financier, contribution alternance unique (0,85 % de la masse salariale) collectée par l'URSSAF qui reverse ensuite à France Compétences (agence publique où siègeront État, Partenaires sociaux et Régions).

Actuellement, l'alternance, pour qui ?

Le contrat d'apprentissage

Quels publics ?

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus ;
- Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 25 ans (les personnes reconnues travailleur handicapé, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou titre visé, les sportifs de haut niveau).

Quels employeurs ?

- Les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ainsi que les employeurs du milieu associatif et des professions libérales ;
- Les employeurs du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs).



Les entreprises bénéficient d'un certain nombre d'aides financières : prime à l'apprentissage pour les entreprises de moins de 11 salariés,

aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire, exonération de cotisations patronales, crédit d'impôt, aide pour l'embauche d'un apprenti reconnu comme travailleur handicapé.

Le contrat de professionnalisation

Quels publics ?

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans ;
- Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ;
- Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- Les bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API) dans les DOM et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

Quels employeurs ?

- Tout employeur assujéti au financement de la formation professionnelle continue.



Les entreprises bénéficient d'un certain nombre d'aides financières : aide forfaitaire pour l'embauche d'un demandeur d'emploi de plus de 26 ans,

exonération de certaines charges sociales.

L'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Actuellement, les avantages de l'alternance

Pour l'alternant

- Obtenir un diplôme ou une qualification parmi un large choix de métiers,
- Bénéficier de la gratuité des frais de formation,
- Mettre en pratique les enseignements théoriques,
- Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié,
- Accéder plus facilement à l'emploi, grâce à l'expérience professionnelle acquise en entreprise.

Pour l'employeur

Recruter un alternant présente de nombreux avantages pour une entreprise comme celui de former un futur salarié, lui apprendre un métier, l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise. C'est recruter une personne adaptée aux besoins de son entreprise. De plus, des avantages financiers sont proposés à l'employeur qui recrute en alternance.

Actuellement, quel type de contrat et combien de temps ?

Le **contrat d'apprentissage** et le **contrat de professionnalisation** sont conclus en contrat à durée limitée ou dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI).

La durée varie en fonction de la formation choisie :

- Apprentissage : de 6 mois à 3 ans, voire 4 ans pour les travailleurs handicapés (durée de formation : au moins 400 heures par an).
- Professionnalisation : de 6 mois à 2 ans pour le contrat durée déterminée (durée de la formation : minimum 150 heures, de 15 à plus de 25 % de la durée du contrat).

À noter : un contrat en alternance peut être conclu dans le cadre d'activités saisonnières. Les entreprises de travail temporaire peuvent mettre en place un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Un contrat d'apprentissage peut être partagé entre 2 employeurs.

Actuellement, quelle rémunération en contrat d'apprentissage ?

Dans le **cadre du contrat d'apprentissage**, l'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du SMIC ou du SMC (Salaire Minimum Conventionnel de l'emploi occupé) pour les plus de 21 ans.

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à moins de 21 ans	Apprenti de 21 ans et plus
1 ^e année	25 %	41 %	53 %*
2 ^e année	37 %	49 %	61 %*
3 ^e année	53 %	65 %	78 %*

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé.

Actuellement, quelle rémunération en contrat de professionnalisation ?

La rémunération varie en fonction du niveau de sa formation initiale et de son âge.

Âge	Niveau de formation ou de qualification avant le contrat de professionnalisation	
	Inférieur au Baccalauréat	Égal ou supérieur au Baccalauréat
Moins de 21 ans	Au moins 55 % du SMIC	Au moins 65 % du SMIC
21 à 25 ans révolus	Au moins 70 % du SMIC	Au moins 80 % du SMIC
26 ans et plus	Au moins le SMIC ou 85 % de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire	Au moins le SMIC ou 85 % de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire

Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié.

Quelles conditions de travail ?

L'alternant est un salarié à part entière. À ce titre, les lois, les règlements et la convention collective de la branche professionnelle et celle de l'entreprise lui sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salariés.

Le temps de travail est identique à celui des autres salariés. L'employeur doit permettre à l'alternant de suivre les cours théoriques. Ce temps de formation est comptabilisé dans le temps de travail effectif.

Les autres dispositifs

FORMATION CONTINUE

Le CPF (compte personnel de formation) :

dans le cadre de la nouvelle loi, le CPF deviendra monétarisé (en € et non plus en heures), directement mobilisable par le salarié sans besoin d'intermédiaire. Suppression du Congé Individuel de Formation (CIF) qui sera remplacé par le compte personnel de formation de transition professionnelle intégré dans le CPF. Il est également prévu la suppression des listes d'éligibilité au CPF.

Attention : compte tenu de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service FOCAL de l'Université Claude Bernard Lyon 1. fsciences@univ-lyon1.fr - Tél. 04 72 43 14 49

	DEUST (Niveau III)	LICENCE PRO (Niveau II)	Diplômes Universitaires	Autres formations
Les métiers de l'Activité Physique Adaptée et de la Santé	DEUST Métiers de la Forme	Licence PRO Santé, vieillissement et activités physiques adaptées	D.U. Pratiques d'Éducation Somatique	
Les métiers de l'Éducation et de l'Animation socio-culturelle	DEUST AGAPSC Parcours Animation	Licence PRO Développement social et médiation par le sport		Préparation à l'agrégation d'EPS
	DEUST AGAPSC Parcours Activités Aquatiques			Préparation Éducateur/Conseiller territorial des activités physiques et sportives (ETAPS/CTAPS)
Les métiers de l'Entraînement Sportif	DEUST AGAPSC Parcours Activités de Pleine Nature		D.U. Européen de Préparateur Physique	
	DEUST Métiers de la Forme			
Les métiers dans le Management du Sport	DEUST AGAPSC Parcours Agent de Développement de Club Sportif	Licence PRO Gestion et Développement des Organisations, des Services Sportifs et de Loisirs	D.U. Gestionnaire des Organisations Sportives	Formations courtes et à distance en Management du Sport

Animation, Éducation et Activités Physiques Adaptées

DEUST AGAPSC Parcours Activités Aquatiques	8
DEUST AGAPSC parcours Animation	10
Licence Professionnelle LP « Développement Social et Médiation par le Sport »	12
Licence Professionnelle LP « Santé, Vieillesse et Activités Physiques Adaptées »	14
Diplôme d'Université Pratiques d'Éducation Somatique	16

Entraînement sportif :

DEUST AGAPSC parcours Activités de Pleine Nature	18
DEUST Métiers de la Forme	20
Diplôme d'Université Européen de Préparateur Physique	22

Management du sport :

DEUST AGAPSC parcours Agent de Développement de Club Sportif	24
Licence Professionnelle LP « Gestion et Développement des Organisations Sportives »	26
Diplôme d'Université Gestionnaire des Organisations Sportives	28
Modules courts Management du sport	30

Préparation aux concours :

Éducateur/Conseiller des activités physiques et sportives (ETAPS/CTAPS)	32
Agrégation Éducation Physique et Sportive (EPS)	34

Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles (AGAPSC)

Parcours : Activités Aquatiques (A.A)



Niveau d'études

BAC+2

Diplôme profession de niveau III (BAC+2) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles et soutenu par la branche Professionnelle du Sport.

Objectifs

Former des **techniciens des activités aquatiques** immédiatement opérationnels et polyvalents capables d'assurer la surveillance et la sécurité des baigneurs, d'enseigner et d'animer des séances d'apprentissage de la natation et des cours d'aqua-gym de tous types. Ces diplômés sont également formés pour participer au fonctionnement et au développement d'un établissement aquatique.

Publics concernés :

- **Formation Initiale** : bacheliers ou étudiants en réorientation.
- **Formation continue** : salariés souhaitant développer de nouvelles compétences ou en reconversion professionnelle, contrat de professionnalisation.

Les + de la formation

- Préparation au BNSSA.
- Prérogatives professionnelles de maître-nageur sauveteur.
- Partenariat avec les collectivités locales et les entreprises privées délégataires de service.
- Formation universitaire publique (droits universitaires réduits), équipe pédagogique composée à 50 % de professionnels.

Sélection ou prérequis :

Être titulaire du Bac ou d'un titre équivalent, ou faire une demande de validation des Acquis Personnels et Professionnels (dispense de titre pour accéder à la formation pour les plus de 20 ans ayant interrompu leurs études initiales depuis au moins 2 ans). Cette formation nécessite d'être bon nageur, et titulaire du PSE1 (Premiers secours en équipe).

La formation est sélective et se déroule en 2 temps :

Admissibilité : candidater via Parcoursup ou dossier spécifique pour les plus de 25 ans, rédaction d'un CV et projet professionnel.

Admission : tests physiques (800m NL, 100m 4 nages) + entretien oral.

Programme

La formation se déroule sur 2 ans, et comprend des périodes de formation (1100 heures) alternant avec des temps d'application en établissement aquatique. Stage obligatoire de minimum 200 heures par année d'études ou alternance complète (contrat de professionnalisation). Une période d'activité salariée estivale de 3 semaines minimum est demandée.

Compétences et unités d'enseignement :

+ Connaître et analyser son environnement professionnel :

Cadre légal et réglementaire, environnement éducatif et institutionnel, sociologie des pratiques aquatiques.

+ Mettre en œuvre des projets de développement :

Projet éducatif d'animation, conduite de projets éducatifs et événementiels, marketing, vente et culture de service, gestion comptable et financière, gestion des ressources humaines.

+ Animer et encadrer :

Méthodes et techniques de la natation et des activités aquatiques, théorie et pratique de l'intervention, prise en charge des publics spécifiques.

+ Connaître le pratiquant :

Analyse fonctionnelle du pratiquant (anatomie, physiologie, traitement de l'information), psychologie et développement de l'enfant, jeux et apprentissage, gestion des groupes et des situations conflictuelles.

+ Intervenir en milieu Pro et stratégie de Professionnalisation :

Prérequis sécuritaires, accidentologie en centre aquatique, sauvetage/secourisme/règlementation du BNSSA, hygiène et sécurité, ERP, développement du comportement professionnel, stage pratique et mémoire de stage.

+ Communiquer en situation professionnelle :

Expression et communication orale et écrite, informatique (bureautique, communication, sites web et réseaux), anglais.

Insertion Professionnelle

• Secteurs d'activité :

piscines publiques ou privées, zones aquatiques, salles de remise en forme, clubs de vacances, centres de thermalisme.

• Exemples de métiers :

maître-nageur sauveteur, chef de bassin, éducateur sportif, animateur, assistant-gestionnaire d'une petite structure aquatique.

Dates : de septembre à mi-juin

Durée de la formation : 2 ans - 1100 h de formation et minimum 400 h de stage (ou alternance complète)

Effectif moyen : 30 étudiants

Lieu de formation : Campus LyonTech - la Doua (69- Villeurbanne)

Projet d'ouverture à l'Apprentissage en 2019/2020

Contacts :

Renseignements administratifs et inscription :

Mouna BENHAMIDA - Tél. 04 72 44 81 09
deust.aquatique@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :

Sébastien JOUBERT - sebastien.joubert@univ-lyon1.fr

Préinscription :

Parcoursup pour les - de 26 ans

Autres profils : prendre directement contact avec le secrétariat

Site Web de la formation : <https://ufr-staps.univ-lyon1.fr>



sciences et techniques
des activités physiques et sportives

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles (AGAPSC)

Parcours : Animation



Niveau d'études

Les + de la formation

- **Qualification professionnelle de directeur d'accueil de loisirs** (avec ou sans hébergement, pas de limite de durée ni de volume d'accueil).
- **Qualification d'éducateur sportif** (carte professionnelle).
- **Reconnaissance forte de la formation par la branche professionnelle de l'Animation.**
- **Rythme de la formation adapté pour la mise en place de contrats en alternance.**

BAC+2

Diplôme professionnel de niveau III inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles et soutenu par la Branche Professionnelle de l'Animation.

Objectifs

Former des **animateurs-coordonnateurs et responsables de projets** dans le champ professionnel de l'animation socio-culturelle et sportive ; ces professionnels s'adressent à tous publics, à l'exception des groupes constitués de personnes présentant un handicap, et des pratiques compétitives, y compris leur préparation.

Publics concernés :

- **Formation initiale** : bacheliers, étudiants en réorientation.
- **Formation continue** : salariés dans le sport ou l'animation, titulaires d'un diplôme de niveau IV minimum ou d'une expérience équivalente, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle.

Programme

Sélection ou prérequis :

Formation sélective : sur dossier intégrant impérativement un projet professionnel, puis entretien et épreuve écrite.

Les candidats doivent posséder un vécu dans le domaine de l'animation, et/ou du sport. Un engagement associatif est souhaité.

La formation se déroule sur 2 ans et comprend des enseignements à l'université couplés avec des temps de stage.

- **La 1^{ère} année** est centrée sur la dimension pédagogique : connaissances des publics, des activités, des méthodes d'animation, professionnalisation.

- **La 2^{de} année** est consacrée à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'animation ou de développement.

6 domaines de compétences sont abordés :

+ Connaître et analyser son environnement

professionnel : Cadre juridique et réglementaire, sécurité des sites et des transports, connaissance des milieux et des territoires, connaissance de l'environnement institutionnel.

+ Animer et encadrer : Animation, apprentissages et pédagogie, jeux et sports collectifs, activités culturelles et artistiques.

+ Connaître le pratiquant : Anatomie, physiologie générale, secourisme et ergonomie du travail, psychologie, sociologie.

+ Mettre en œuvre des projets de développement :

Gestion comptable, gestion de projet événementiel, marketing, gestion des RH, méthodologie de projet.

+ Communiquer en situation professionnelle :

Informatique et bureautique, anglais, techniques de communication orale et non verbale, outils et démarches de la communication écrite.

+ Intervenir en milieu professionnel et stratégie

de professionnalisation : Stage, connaissance du secteur, réalisation d'une étude pour le développement d'une structure ou d'un projet, construction du projet professionnel.

Insertion Professionnelle

• **Secteurs d'activité :**

Fédérations ou associations sportives, socio-culturelles ou d'éducation populaire (MJC, centres sociaux, accueils de loisirs dont ALAE, maison de l'enfance, ...), collectivités territoriales, maisons de retraite, etc.

• **Exemples de métiers :**

Animateur-coordonateur, responsable de projet, directeur d'accueil de loisirs, directeur de structure d'animation...

Informations

Dates : de mi-septembre à mi-juin

Durée de la formation :

2 années de formation, 1079 h de formation à l'université, 200 h minimum de stage par année (ou alternance complète : contrat de professionnalisation ou d'apprentissage)

Effectif : 35 étudiants

Projet d'ouverture à l'apprentissage 2019/2020

Lieu habituel de formation :

Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne)

Contacts :

Renseignements administratifs et inscriptions :

Fiona DUC - Tél. 04 72 44 79 43
deust.anim@univ-lyon1.fr

Préinscription :

Parcoursup pour les - de 26 ans
Autres profils : prendre directement contact avec le secrétariat

Site Web de la formation :

<http://deustanimation.univ-lyon1.fr>
ufr-staps.univ-lyon1.fr



sciences et techniques
des activités physiques et sportives

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Développement Social et Médiation par le Sport (DSMS)

Les + de la formation

- **Formation ouverte à distance.**
- **Facilité pour travailler** tout en se formant, facilité pour acquérir de nouvelles compétences et un diplôme.
- **Formation organisée en modules.**
- **Large place au stage et à l'expérimentation.**

Niveau d'études

BAC+3

Objectifs

Former des **chargés de projets Sport et Cohésion Sociale et des éducateurs sportifs coordonnateurs**. Ce professionnel sera capable d'encadrer des activités physiques, sportives et artistiques, de coordonner et gérer des projets éducatifs, de manager une équipe.

Publics concernés :

- **Étudiants** en poursuite d'études ou en réorientation, titulaires d'un diplôme de Niveau BAC+2.
- **Salariés ou demandeurs d'emploi** : acquisition de nouvelles compétences, promotion ou reconversion professionnelle.

Programme

La formation se déroule sur 1 an, comprend 450h de formation et 36 semaines de stage et projet tutoré.

Les enseignements sont regroupés autour de 5 compétences principales :

- **Connaître et comprendre à partir d'une approche scientifique pluridisciplinaire la spécificité des publics et les politiques nationales et locales inhérentes à l'inclusion pour être capable de concevoir un projet adapté.**

UE de 117 h/9 ECTS

+ EC 1.1 | Les politiques sportives et éducatives en faveur de l'inclusion sociale et de lutte contre les discriminations sociales et sexuées.

+ EC 1.2 | Les conduites à risque et la vulnérabilité des personnes (diagnostic, profil...).

+ EC 1.3 | Les dispositifs opérationnels des politiques publiques pré-citées ainsi que les programmes et actions engagés par les acteurs de terrain (séminaires avec des professionnels).

- **Connaître et savoir mettre en œuvre des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) au service d'un projet socio-éducatif pour agir.**

UE de 133 h/12 ECTS

+ EC 2.1 | Conception d'un projet d'intervention autour d'une APSA.

+ EC 2.2 | Approche spécifique de certaines APSA. (ex. les activités de combat et estime de soi/maîtrise de ses émotions).

Sélection ou prérequis :

Sélection sur dossier.

Les candidats devront justifier d'une expérience dans l'animation sportive.

Insertion Professionnelle

• Secteurs d'activité :

Collectivités territoriales, secteur associatif, entreprises du secteur privé

• Exemples de métiers :

Éducateur social à dominante sportive, manager/animateur, chargé(e) de médiation et de la vie sociale, responsable d'animation de projets éducatifs

+ EC 2.3 | La médiation par le sport et les APSA au service de la citoyenneté, de l'inclusion sociale dans des structures spécifiques : centres carcéraux, centres médicaux...

- **Connaître et maîtriser des outils de gestion de projets pour opérationnaliser des projets.**

UE de 80 h/9 ECTS

+ EC3.1 | Cadre juridique.

+ EC3.2 | Gestion des ressources humaines.

+ EC3.3 | Gestion budgétaire et financière du projet.

- **Être sensibilisé aux techniques de communication pour fédérer des personnes autour des projets.**

UE de 60 h/9 ECTS

+ EC 4.1 | Méthodologie de la note de synthèse.

+ EC 4.2 | Anglais.

+ EC 4.3 | TICE.

- **Être capable de s'insérer dans une structure éducative.**

UE de 30 h/15 ECTS

Informations

Dates : septembre à septembre

Durée de la formation :

450 h de formation - 36 semaines de stage (ou alternance complète : contrat de professionnalisation)

Effectif : 24 étudiants

Lieu habituel de formation :

Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne)

Contacts :

Renseignements administratifs :

Annick SELBONNE - Tél. 04 72 43 15 45
annick.selbonne@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :

Ysabelle HUMBERT - ysabelle.humbert@univ-lyon1.fr

Procédure d'inscription : <https://ecandidat.univ-lyon1.fr>

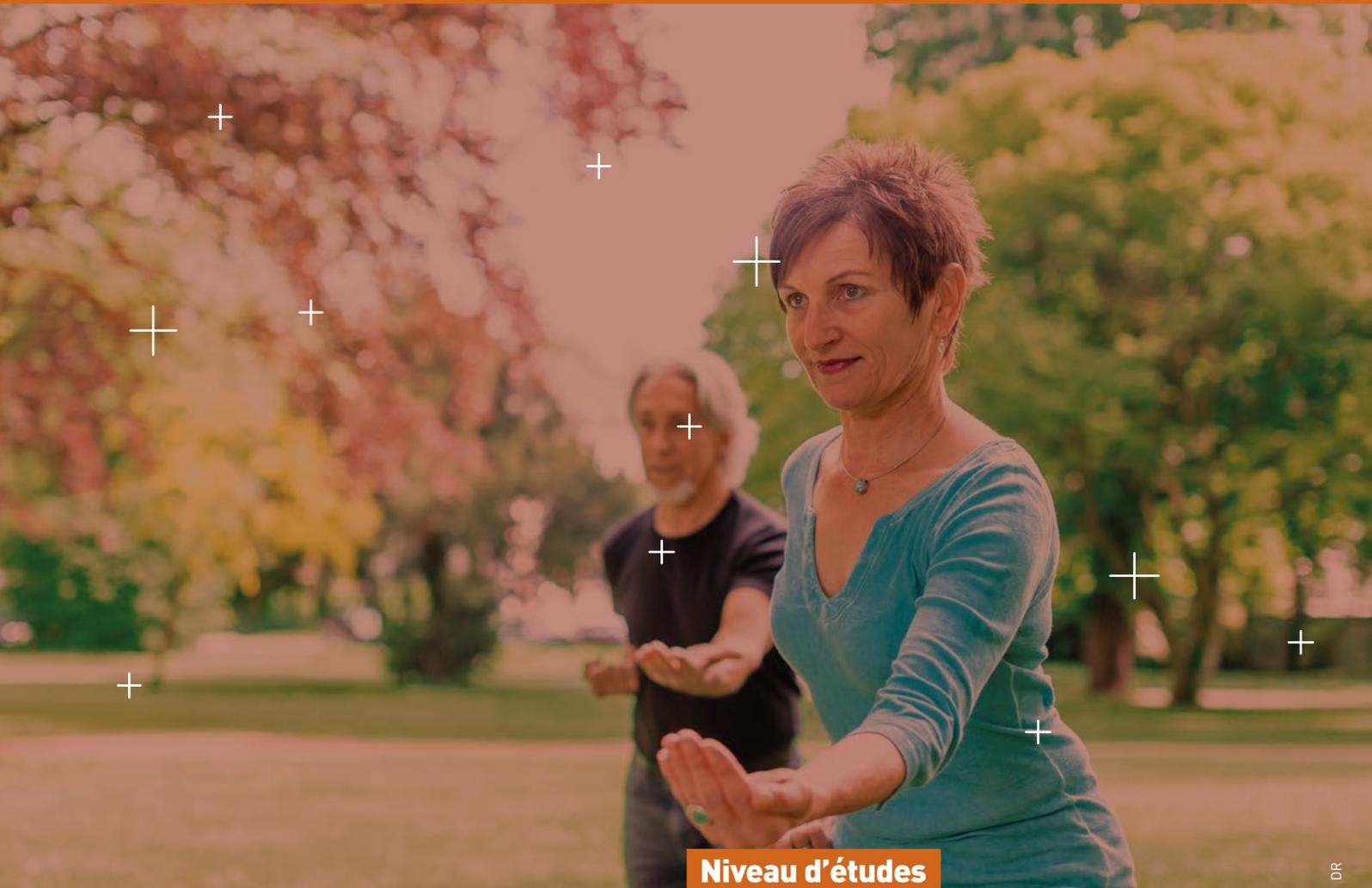
Site Web de la formation :

<http://ufr-staps.univ-lyon1.fr>



sciences et techniques
des activités physiques et sportives

Santé, Vieillesse et Activités Physiques Adaptées (SVAPA)



Les + de la formation

- **Formation à distance** pour une partie des enseignements.
- **Formation organisée de manière alternée**, favorisant la possibilité de travailler tout en se formant.
- **Forte participation des professionnels** (dans l'équipe pédagogique, dans le comité de pilotage de la formation).

Niveau d'études

BAC+3

Objectifs

Former des **animateurs - éducateurs spécialisés dans le développement et la mise en œuvre de programmes d'activités physiques adaptés à différents publics séniors**, contribuant ainsi au bien vieillir, à la prévention de la dépendance et au maintien d'une vie sociale.

Publics concernés :

- **Professionnels** recherchant l'acquisition de nouvelles compétences ou un approfondissement (sécurisation des parcours professionnels et formation tout au long de la vie).
- **Étudiants** en formation initiale titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 en lien avec les STAPS ou la santé.

Sélection ou prérequis :

Sélection sur dossier en se basant sur la formation acquises par le candidat ainsi que sur son projet (ou son expérience professionnelle pour les candidats en formation continue).

Programme

Formation de 450 h organisée sur un an et en partie à distance, comprenant un stage obligatoire et un projet tutoré sur 34 semaines.

- **Mobiliser des concepts scientifiques** pluridisciplinaires concernant les différents publics de personnes âgées pour (I) comprendre leurs comportements et identifier leurs motivations et (II) interagir avec l'ensemble des intervenants en relation avec ces publics.

- + **Vieillesse des grands systèmes et de l'appareil locomoteur,**
- + **Vieillesse sensori-moteur et cognitif,**
- + **Psychologie de la personne Agée,**
- + **Vieillesse et société.**

- **Concevoir, conduire et évaluer des programmes d'intervention d'activités physiques** variés et adaptés aux niveaux de pratique et aux objectifs de chacun.

- + **Programmation et méthodologie,**
- + **Activités et techniques douces,**
- + **Activités d'équilibre et de prévention des chutes,**
- + **Activités d'opposition et de précision,**
- + **Activités athlétiques et pratiques d'entretien,**
- + **Activités d'expression - activités aquatiques.**

- **Concevoir, financer et gérer un projet d'intervention en activités physiques adaptées.**

- + **Développement et gestion de projets en Activités Physiques Adaptées.**

- **Définir son projet et préparer son insertion professionnelle** par des immersions - dont une de longue durée - dans différentes structures organisant l'Activité Physique Adaptée.

- + **Projet tutoré et connaissances du milieu,**
- + **Stage et stratégie de professionnalisation.**

Insertion Professionnelle

• Secteurs d'activité :

Services à la personne et de proximité - Sport et animation. Ce professionnel peut intervenir dans différentes structures : Structures associatives, publiques ou privées (centres socioculturels, fédérations sportives, collectivités territoriales, centres de thermalisme, maisons de retraite, structures hospitalières).

• Exemples de métiers :

Animateur/éducateur en activités physiques adaptées, chargé de projets en activités physiques adaptées.

Informations

Dates : d'octobre à septembre

Durée de la formation :

450 h de formation avec un stage professionnel et projet tutoré de 34 semaines (ou alternance complète : contrat de professionnalisation)

Effectif : 25 étudiants

Lieu habituel de formation :

Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne)

Contacts :

Renseignements administratifs :

David OLIVIERI - Tél. 04 72 44 82 01
david.olivieri@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :

Guillaume MARTINENT
guillaume.martinent@univ-lyon1.fr

Procédure d'inscription : <https://ecandidat.univ-lyon1.fr>

Site Web de la formation :

<http://ufr-staps.univ-lyon1.fr>



sciences et techniques
des activités physiques et sportives

DU

Pratiques d'Éducation Somatique (DUPES)



Les + de la formation

- **Une formation basée sur la pratique** qui transforme la personne et lui permet d'acquérir outils et démarches à partir du vécu.
- **Découvrir au sein d'une même formation** différentes pratiques d'éducation somatique.

Objectifs

Sensibiliser et former les personnes aux démarches et outils des pratiques somatiques.

Permettre aux stagiaires de la formation **d'accompagner autrui individuellement ou en groupe dans la durée** et dans une perspective d'autonomie dans tous les champs d'activité et pour leur projet de vie. Leur proposer d'élargir leur approche professionnelle et les accompagner dans leur projet d'évolution.

Publics concernés :

Toute personne intéressée par l'engagement du corps vécu (soma) dans la relation, notamment dans les métiers de la santé, de l'éducation et de l'art.

Sélection ou prérequis :

Lettre de motivation et entretien.

Programme

8 séminaires répartis sur l'année universitaire de septembre à septembre pour un total de 30 jours de formation soit 212h dont 8h de stage professionnalisant.

Le programme est basé sur la pratique des méthodes somatiques, sur les retours d'expérience et l'intégration. Cours théoriques et conférences viennent apporter des connaissances de différents champs scientifiques.

Le programme est organisé autour de quatre thématiques d'enseignement (UE) renvoyant à quatre domaines de compétences : **sentir et percevoir, se développer, communiquer, élaborer et soutenir une pensée à partir de l'expérience vécue.**

+ **UE1 | S'ouvrir au questionnement** : Observer son propre fonctionnement et en rendre compte oralement et par écrit. Formuler des questions concernant ses habitudes, ses références, son champ d'intervention, ses manières d'apprendre.

+ **UE2 | Élargir son champ de référence et ses modèles de pensée** : Écouter les différences d'expériences vécues, reconnaître la subjectivité, accueillir, reconnaître et nommer de nouvelles manières d'agir pour soi-même. Être capable de distinguer le processus du résultat.

+ **UE3 | Enraciner ses ressources dans son champ professionnel** : Vivre, reconnaître et nommer la démarche somatique pour la faire vivre à autrui.

+ **UE4 | Bilan synthèse de son parcours et de son évolution** : Présentation publique sous forme personnelle de son bilan d'apprentissage et d'évolution attestant de l'incorporation de la pratique somatique.

Insertion Professionnelle

• **Secteurs d'activité** : Santé et paramédical, art : soutien au corps de l'artiste et à la transmission, éducation.

• **Exemples de métiers** : Apport d'une pédagogie de soutien basée sur les possibilités de la personne, coaching.

Informations

Dates : de septembre à septembre
8 séminaires de 3/4 journées organisés sur weekend élargi (du vendredi au lundi)

Durée de la formation :
30 jours de formation - 212 h

Effectif : 20 étudiants

Lieu habituel de formation :
Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne)

Contacts :

Renseignements administratifs et inscriptions :
Peggy MERLE - Tél. 04 72 43 27 34
peggy.merle@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :
Laurence JAY / Dominique AUDIN
DUpes@univ-lyon1.fr

Site Web de la formation :
<https://ufr-staps.univ-lyon1.fr>



sciences et techniques
des activités physiques et sportives

Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles (AGAPSC)

Parcours : Activités de Pleine Nature (APN)



© Skady/ernix - Freepik.com

Niveau d'études

BAC+2

Diplôme professionnel de niveau III (BAC+2) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles et soutenu par la Branche Professionnelle du Sport.

Objectifs

Former des agents de développement et des animateurs des APN capables d'animer et encadrer des activités physiques de pleine nature à un niveau découverte et initiation, de promouvoir des produits et services, et de participer au développement d'une structure de plein air ou d'une base de loisirs. Les diplômés du DEUST APN sont également capables d'organiser des événements sportifs, et ont une polyvalence sportive pour s'assurer une activité professionnelle sur l'année (activités physiques estivales et hivernales).

Publics concernés :

- **Formation initiale et apprentissage :** Bacheliers, étudiants en réorientation
- **Formation continue :** Salariés souhaitant développer de nouvelles compétences ou en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation.

Les + de la formation

- **Rythme de la formation adapté** aux pics d'activité dans le secteur professionnel.
- **Nombreuses possibilités de travailler contre rémunération tout en se formant** (contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, stages indemnisés).
- **Proposition de 15 semaines de formation aux activités de plein air.**
- **Possibilité d'acquérir des compétences supplémentaires** après l'obtention du diplôme.
- **Obtention d'une carte professionnelle d'éducateur sportif.**

Programme

Sélection ou prérequis :

Être titulaire d'un BAC ou d'un titre équivalent, ou faire une demande de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (pour les plus de 20 ans ayant interrompu leurs études initiales depuis au moins 2 ans).

La formation est sélective.

La sélection des candidats se déroule en 2 temps :

- **Admissibilité** : projet professionnel en lien avec les activités de pleine nature et justificatifs.
- **Admission** : tests physiques + écrit de culture générale + entretien oral.

La formation se déroule sur 2 ans, et comprend des périodes de formation à l'université qui alternent avec des temps de mise en œuvre des connaissances et compétences en entreprise. Stage obligatoire de minimum 200 h par année d'études ou alternance complète (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Compétences et unités d'enseignement :

+ Connaître et analyser son environnement professionnel

Cadre juridique et réglementaire, gestion des RH, droit du travail, organisation sociale de l'entreprise, écologie, nivologie et météorologie, tourisme et montagne, culture et patrimoine, développement durable.

+ Animer et encadrer

Apports théoriques : pédagogie générale, analyse du comportement de l'individu en action, neurosciences et apprentissage.

Apports techniques et pédagogiques : voile/planche, eaux vives/métiers de corde, tennis, tir à l'arc, VTT, sports d'orientation, golf. Accompagnement au monitorat de ski alpin ou nordique et au « brevet » de pisteur secouriste, ou formation au métier de ski-man.

+ Connaître le pratiquant

Physiologie générale, psychologie, sociologie des pratiques, anatomie, biomécanique, planification de l'entraînement.

+ Mettre en œuvre des projets de développement

Gestion comptable, marketing.

+ Communiquer en situation professionnelle

Informatique et bureautique, site Web et supports de communication, anglais, techniques de communication orale et non verbale.

+ S'insérer en milieu professionnel et stratégie de professionnalisation

Construction d'un projet professionnel dans le champ du plein air, de la conception à la mise en œuvre.

Insertion Professionnelle

• Secteurs d'activité :

Secteur public ou privé en lien avec les activités de plein air (outdoor).

• Exemples de métiers :

Éducateur/animateur d'activités de pleine nature, gestionnaire d'une structure de plein air, créateur d'entreprise.

Informations

Dates : d'octobre à octobre

Durée de la formation :

2 ans - 1300 h de formation et minimum 400 h de stage (ou alternance complète : contrat de professionnalisation ou d'apprentissage)

Effectif : 55 étudiants

Lieu habituel de formation :

Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne)

Contacts :

Renseignements administratifs et inscriptions :

Sandrine JONDEAU - Tél. 04 72 43 11 55
deustapn@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :

Alain DAUTRICHE – alain.dautriche@univ-lyon1.fr

Préinscriptions : Parcoursup pour les - de 26 ans

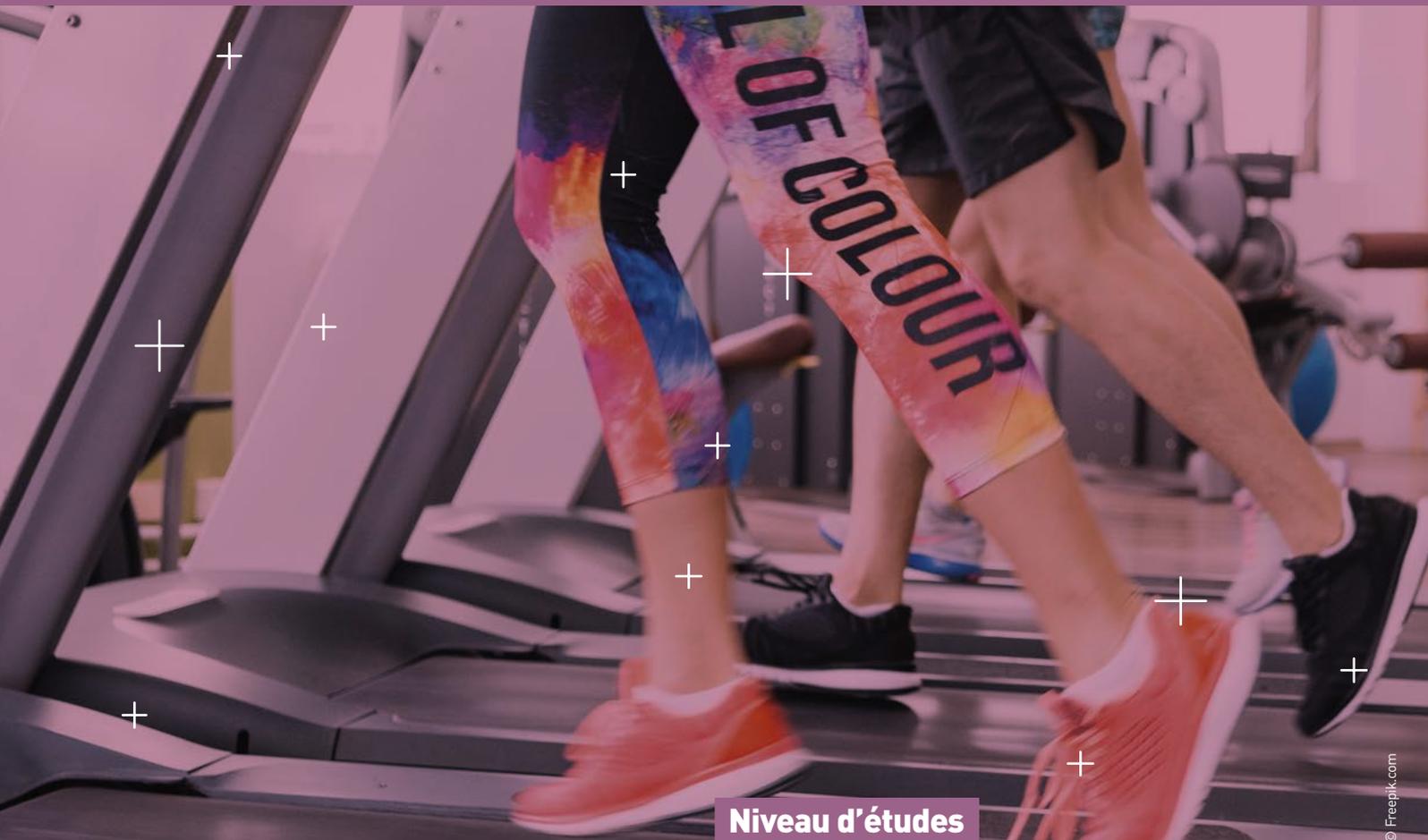
Autres profils : prendre directement contact avec le secrétariat

Site Web de la formation :

<http://deust.apn.univ-lyon1.fr>



Métiers de la Forme



Les + de la formation

- **Formation permettant la délivrance de la carte professionnelle** et offrant toutes les prérogatives professionnelles pour travailler dans la remise en forme.
- **Fort partenariat** avec le secteur professionnel visé par le diplôme ; ouverture à l'apprentissage.
- **Centre d'application** – Tutorat renforcé.
- **Les étudiants sont formés à la création d'entreprise.**

Niveau d'études

BAC+2

Diplôme professionnel de niveau III (BAC+2) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles et soutenu par la Branche Professionnelle du Sport.

Objectifs

Former des **techniciens des métiers de la forme** immédiatement opérationnels et polyvalents (Fitness, musculation, coaching) capables d'enseigner et d'encadrer les activités physiques et de participer au fonctionnement et au développement d'un centre de remise en forme.

Publics concernés :

- **Formation initiale et apprentissage :** Bacheliers, étudiants en réorientation.
- **Formation continue :** Salariés souhaitant développer de nouvelles compétences ou en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.

Sélection ou prérequis :

Être titulaire d'un BAC ou d'un titre équivalent, ou faire une demande de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (pour les plus de 20 ans ayant interrompu leurs études initiales depuis au moins 2 ans).

La formation est sélective.

La sélection des candidats se déroule en 2 temps :

- **Admissibilité :** projet professionnel en lien avec la remise en forme et justificatifs.
- **Admission :** tests physiques (cours collectif de fitness et musculation) + entretien oral.

Insertion Professionnelle

• **Secteurs d'activité :**

Secteur privé : clubs de remise en forme, clubs de vacances, centres de thalassothérapie, comités d'entreprises, coaching à domicile.

Secteur associatif, secteur public : service des sports et de l'animation, centre de loisirs.

• **Exemples de métiers :**

Conseiller sportif des activités de mise en forme, coach sportif, manager d'équipes ou de structure

Programme

La formation se déroule sur 2 ans, et comprend des périodes de formation à l'université qui alternent avec des temps de mise en œuvre des connaissances et compétences en entreprise.

Stage obligatoire de minimum 200 h par année d'études ou alternance complète (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Compétences et unités d'enseignement :

+ Participer au fonctionnement et au développement d'une structure de mise en forme : Marketing et développement commercial, gestion comptable, droit du travail et droit commercial, management des RH.

+ Évaluer et orienter le pratiquant/client : Évaluation des capacités physiques, sociologie des pratiques corporelles.

+ Analyser le fonctionnement biologique du pratiquant : Anatomie, physiologie, neurosciences et apprentissages moteurs, biomécanique.

+ Maîtriser les méthodes et techniques et la planification d'entraînement : Fitness, musculation, réglementation et usage des équipements, alimentation et activité physique.

+ Communiquer en situation professionnelle : Anglais, informatique, développement du comportement professionnel.

+ S'insérer dans le secteur professionnel : Construction du projet professionnel et stage pratique, connaissance du monde professionnel.

Informations

Dates : de septembre à juin

Durée de la formation :

2 ans - 1200 h de formation et minimum 400 h de stage (ou alternance complète : contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).

Effectif : 35 étudiants

Lieu habituel de formation :

Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne)

Contacts :

Renseignements administratifs et inscriptions :

Liza BOUET - Tél. 04 72 44 58 81
deust.forme@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :

Aymeric GUILLLOT - aymeric.guillot@univ-lyon1.fr

Préinscriptions : Parcoursup pour les - de 26 ans

Autres profils : prendre directement contact avec le secrétariat

Site Web de la formation :

<http://deust-forme.univ-lyon1.fr>
ufr-staps.univ-lyon1.fr



Européen de Préparateur Physique (DUEPP)



© Fotolia

Les + de la formation

- **Formation d'excellence à dimension internationale** (France, Bruxelles, Lausanne, Beyrouth).
- **Formation inscrite au catalogue des formations de la Solidarité Olympique.**
- **Formation organisée de manière alternée** (Université/Stage), en présentiel (séminaires) et à distance, avec tutorat renforcé.
- **Participation de nombreux professionnels et chercheurs reconnus pour leur expertise** (préparateurs physiques, médecins, kinésithérapeutes, enseignants chercheurs en sciences du mouvement).

Niveau d'études

BAC+3

Objectifs

L'objectif principal du DUEPP est de participer à la formation de **préparateurs physiques de haut niveau** travaillant dans les structures professionnelles ou semi professionnelles aux côtés des entraîneurs. Ces diplômés répondent aux besoins identifiés des organisations sportives de compétition et possèdent un double champ de compétences :

- **« Savoir préparer »** les sportifs pour les différents moments de compétition (allant de la séance à l'année voire à la carrière).
- **« Savoir collaborer »** au sein d'une équipe professionnelle (staff médical, entraîneur, manager).

Publics concernés :

- **Formation initiale :** Niveau licence « entraînement sportif » ou niveau DE/DES avec expérience d'entraînement ou de préparation physique.
- **Formation continue :** Salariés souhaitant développer de nouvelles compétences ou en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi avec un niveau licence « entraînement sportif » ou Diplôme d'État/ Diplôme d'État Supérieur (délivrés par ministère Jeunesse et Sport) et expérience dans le domaine de l'entraînement ou la préparation physique.

Programme

Sélection
ou prérequis :

Être titulaire d'une Licence mention « Entraînement sportif » ou d'un titre équivalent, ou faire une demande de Validation des Acquis (Professionnels et Personnels ou de l'Expérience).

Être investi depuis plusieurs années dans une structure sportive de compétition de bon niveau et avoir un lieu de stage adapté à la programmation en préparation physique des sportifs de ce niveau.

La formation est sélective

• **Admission sur dossier** : justificatifs du parcours d'études, expériences sportives et professionnelles.

La formation se déroule, en alternance sur une durée de 10 mois.

Elle comprend 6 séminaires de 35 h chacun se déroulant dans des universités partenaires : Lausanne en septembre, Bruxelles en décembre, et les 4 autres séminaires de janvier à juin à Lyon.

Ce temps de formation en présentiel se complète par un accompagnement à distance réalisé par un enseignant tuteur de Lyon 1 dans le cadre du stage obligatoire.

Ce stage en situation de préparateur physique de 175h doit se dérouler dans une structure pour le sport professionnel ou de haut niveau.

Le programme s'articule autour de 5 domaines de compétences :

+ **Programmer la préparation physique d'un sportif de haut niveau**, tout au long d'une saison et de séance en séance, en fonction des paramètres personnels, collectifs et institutionnels.

+ **Choisir de façon opportune, les tests utiles**, nécessaires et adaptés aux besoins de la spécialité sportive et des sportifs. Recueillir, analyser et

+ exploiter les données.

+ **Concevoir et mettre en œuvre des séances** d'entretien et de développement des qualités physiques en utilisant les méthodes adaptées aux différentes spécialités sportives, aux sportifs concernés et aux différents objectifs de la programmation.

+ **Concevoir, expliquer et réaliser** un ensemble d'actions de prophylaxie, de récupération et de ré-athlétisation adaptées à une spécialité sportive et aux caractéristiques particulières d'un sportif de haut niveau.

+ **Collaborer au sein du collectif d'entraînement** au regard des prérogatives attribuées au préparateur physique dans le cadre du code du sport et de son contrat de travail.

Insertion
Professionnelle

• **Secteurs d'activité** :
Milieu sportif associatif et professionnel.

• **Exemple de métiers** :
Préparateur physique.

Informations

Dates : de septembre à septembre

Durée de la formation :

1 an - 385 h de formation dont 175 h minimum de stage et de projet tutoré

Effectif : 30 étudiants

Lieu habituel de formation :

Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne) - Lausanne - Bruxelles

Contacts :

Renseignements administratifs et inscriptions :

Peggy MERLE - Tél. 04 72 43 27 34
peggy.merle@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :

Sylvie SAIEB - sylvie.saieb@univ-lyon1.fr
Gil COQUARD - gil.coquard@univ-lyon1.fr

Site Web de la formation :

<http://duepp.univ-lyon1.fr/>
ufr-staps.univ-lyon1.fr



sciences et techniques
des activités physiques et sportives



Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles (AGAPSC)

Parcours :

Agent de Développement de Club Sportif (ADECS)



Niveau d'études

BAC+2

Diplôme professionnel de niveau III (BAC+2) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles et soutenu par la Branche Professionnelle du Sport.

Objectifs

Former des **gestionnaires / animateurs sportifs** capables d'encadrer les pratiquants dans au moins deux disciplines sportives, et d'assurer tout ou partie des activités d'administration et de développement de la structure.

Publics concernés :

- **Formation initiale** : Bacheliers, étudiants en réorientation.
- **Formation continue** : Salariés souhaitant développer de nouvelles compétences ou en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.

La formation s'adresse essentiellement aux personnes déjà investies dans le mouvement sportif associatif et souhaitant développer de nouvelles compétences en management et encadrement sportif.

Les + de la formation

- **Délivrance de la carte professionnelle d'Educateur Sportif** (Jeunesse et Sport).
- **Flexibilité de la formation à distance** avec seulement 24 journées de regroupement (Lyon ou Paris).
- **Lien historique avec l'Institut National du Sport** (INSEP).
- **Plateforme pédagogique numérique** des formations à distance développée par Lyon 1
- **Stage de mise à niveau en bureautique et animation sportive**

Sélection ou prérequis :

Être titulaire d'un BAC ou d'un titre équivalent de niveau IV, ou faire une demande de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (pour les personnes de plus de 21 ans ayant interrompu leurs études initiales depuis au moins 2 ans).

Obligation d'être investi dans une structure sportive, lieu de stage identifié.

La formation est sélective.

Admission sur dossier (projet professionnel, justificatifs du parcours d'études, expériences sportives et professionnelles).

Entretien oral selon décision de la commission de recrutement.

Programme

La formation se déroule sur 2 ans, principalement à distance (FOAD), avec 24 journées de regroupement.

Ce dispositif permet aux étudiants d'avoir un fort investissement dans leur structure pour expérimenter et mettre en œuvre les connaissances et compétences.

Le programme s'articule autour de 6 domaines de compétences déclinés en 24 Unités d'Enseignement (UE) :

+ Connaître et analyser son environnement professionnel

4 UE | Environnement institutionnel du secteur sportif ; Cadre juridique et réglementaire du secteur sportif ; Contexte et acteurs territoriaux ; Sécurité des équipements et des installations sportives.

+ Mettre en œuvre des projets de développement

8 UE | Stratégie de développement d'une organisation sportive ; Qualité (évaluation et suivi) ; Management des ressources humaines ; Marketing ; Sponsoring et commercialisation ; Gestion comptable ; Gestion financière et prévisionnelle ; Gestion de projet évènementiel.

+ Communiquer en situation professionnelle

6 UE | Anglais général ; Anglais spécifique ; Outils et démarche de communication écrite ; Techniques de communication orale et non verbale ; Informatique et bureautique ; Site Web et supports de communication.

+ Animer et encadrer

4 UE | Activité physique et sportive de spécialité ; Activité physique et sportive complémentaire ; Apprentissage et pédagogie ; Sociologie des pratiques sportives. +

+ Connaître le pratiquant

2 UE | Anatomie ; Physiologie générale.

+ Intervenir en milieu professionnel et stratégie de professionnalisation (Stage)

Insertion Professionnelle

• Secteurs d'activité :

Milieu sportif associatif (clubs amateurs, comités, ligues), clubs professionnels.

• Exemples de métiers :

Agent de développement de club sportif, éducateur sportif, animateur sportif, coordinateur de petites structures, responsable de projet.

Informations

Dates : de septembre à juillet +

Durée de la formation :

2 ans - 950 h de formation et 400 h minimum de stage (ou alternance complète : contrat de professionnalisation).
Stage bureautique (7h) – Stage animation sportive (21h)

Effectif : 30 étudiants

Lieu habituel de formation : À distance et en présentiel
Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne) ou INSEP (75 - Paris)

Contacts :

Renseignements administratifs et inscriptions :

Amandine FAVIER - Tél. 04 72 43 13 42
amandine.favier@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :

Guillaume ROUTIER
deust.adecs@univ-lyon1.fr

Préinscriptions :

Parcoursup pour les - de 26 ans
Autres profils : prendre directement contact avec le secrétariat

Site Web de la formation :

<http://sportmanagement.univ-lyon1.fr/deust/> +



Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs

Parcours : Gestion et Développement des Organisations Sportives (GDOS)

Niveau d'études

BAC+3

Objectifs

Former (à distance) des **managers de structures sportives ou de loisirs directement opérationnels**, sur des niveaux de fonction et de responsabilités de niveau intermédiaire (niveau II). Les titulaires de la Licence Professionnelle sont capables de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets dans le domaine du sport et des loisirs sportifs, et plus largement, de participer au développement d'une organisation sportive.

Publics concernés :

- **Formation initiale** : Étudiants ayant validé un niveau BAC+2 (120 crédits ECTS) avec un projet de professionnalisation directe.
- **Formation continue** : Professionnels justifiant d'une expérience dans le management et investis dans une structure sportive.

Les + de la formation

- **Flexibilité de la formation à distance** avec seulement 14 journées de regroupement à Lyon.
- **Facilité pour la mise en place de contrats en alternance.**
- **Plateforme pédagogique numérique** des formations à distance développée par Lyon 1 (ICAP – Innovation Conception et Accompagnement pour la Pédagogie).
- **Tutorat pédagogique individualisé.**

Programme

Sélection ou prérequis :

Avoir le niveau d'études exigé, ou, pour des professionnels justifiant d'une expérience significative, une procédure simplifiée de Validation d'Acquis.

Formation opérant une sélection à l'entrée : Examen d'un dossier de candidature comprenant justificatifs de parcours de formation, expérience professionnelle en lien avec le sport et le management, projet professionnel.

Formation à distance en 1 an comprenant 450 h de formation et un minimum de 560 h de stage en organisation sportive.

Le programme est composé autour d'Unités d'Enseignements déclinées en 14 cours.

- **Compétences Spécifiques :**
 - + **Gérer une structure ou une organisation sportive, ses moyens financiers et humains**
Approche stratégique, Gestion financière et prévisionnelle, Cadre juridique et réglementaire, Gestion des RH.
 - + **Concevoir une offre, vendre, négocier et communiquer auprès de partenaires et différents publics**
+ Marketing, Communication, Négociation et vente, Anglais.
 - + **Concevoir des projets et des programmes d'action et les piloter**
Conception et lancement de projet, e-management et outils collaboratifs à distance.
- **Compétences préprofessionnelles et transversales :**
 - + **Pilotage opérationnel et collaboratif d'un projet tuteuré** (à distance).
 - + **Stage en entreprise et stratégie de professionnalisation.**

Insertion Professionnelle

• **Secteurs d'activité :**
Milieu sportif et associatif, collectivités territoriales, secteur privé des loisirs sportifs marchands...

• **Exemples de métiers :**
Chargé de développement, responsable de service sportif, gestionnaire de structure, chargé de projet.

Informations

Dates : de fin août à début juillet (session 1) ou fin août (session 2 d'examen)

Durée de la formation :
450 h de formation et 560 h de stage minimum (ou alternance complète : contrat de professionnalisation)

Effectif : 30 étudiants

Lieu habituel de formation : Formation à distance + Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne)

Contacts :

Renseignements administratifs et inscriptions :
Amandine FAVIER - Tél. 04 72 43 13 42
amandine.favier@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :
Eric BOUTROY et Bastien SOULÉ
lp.gdos@univ-lyon1.fr

Procédure d'inscription : <https://ecandidat.univ-lyon1.fr>

Site Web de la formation :
<http://sportmanagement.univ-lyon1.fr/l-pro/>



sciences et techniques
des activités physiques et sportives

Gestionnaire des Organisations Sportives (DUGOS)

Les + de la formation

- **Plus de 20 ans d'expertise** (création du diplôme en 1996).
- **Formation soutenue par le mouvement olympique.**
- **Tutorat pédagogique individualisé** tout au long de la formation.
- **Flexibilité de la formation à distance** avec journées de regroupement optionnelles (Lyon/Paris).
- **Formation organisée à distance** et par modules capitalisables.
- **Stage de mise à niveau en bureautique**

Niveau d'études

BAC+2

Diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles pour une durée de 3 ans par décision de la CNCP - Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 8 février 2018.

Objectifs

L'objectif principal est de former **des gestionnaires d'organisations sportives - dirigeants de structure sportive ou responsables administratifs**. Ces fonctions s'exercent majoritairement dans le secteur associatif sportif.

Publics concernés :

La formation s'adresse essentiellement aux personnes déjà investi dans le mouvement sportif associatif et souhaitant développer de nouvelles compétences en management.

- **Formation continue** : Salariés souhaitant développer de nouvelles compétences ; sportifs professionnels en reconversion ; élus bénévoles cherchant à développer leur structure.

Programme

Sélection ou prérequis :

- La formation est ouverte aux personnes qui interviennent au sein d'une **organisation sportive** (salarié ou bénévole) et **disposent d'une formation de niveau IV** (BAC, BP JEPS, BEES 1^{er} degré...).

Pour les candidats ne disposant pas de ce niveau, l'admission est conditionnée par une expérience dans le secteur sportif.

- **Obligation d'être investi dans une structure sportive, lieu de stage identifié ;**

- **Le diplôme est éligible à la Validation des Acquis de l'Expérience qui permet d'obtenir un diplôme, en partie ou dans sa totalité.**

La première sélection est réalisée sur dossier ; des entretiens à distance peuvent être réalisés pour confirmer la sélection.

La formule pédagogique, presque exclusivement à distance, a été pensée pour rendre la formation accessible à un public déjà professionnalisé et en recherche de compétences complémentaires. L'organisation pédagogique, sur deux ans, s'appuie sur une mise en situation professionnelle forte (stage de 800 h minimum), en phase avec les besoins de professionnalisation du secteur sportif.

Compétences et unités d'enseignement :

Sept modules d'enseignement jalonnent les deux années de formation, en sus du parcours de mise en situation professionnelle (stage).

+ 1. Organisations sportives - environnement, droit et administration

Objectif : Être capable de situer les missions d'un club, sa structure, les moyens nécessaires pour les remplir et l'environnement dans lequel il évolue.

+ 2. Informatique

Objectif : Être capable de réaliser un fichier adhérent, un journal interne, un dossier de presse, un mailing, un rapport d'étude, de traiter et présenter des données.

+ 3. Stratégie et planification d'une organisation sportive

Objectif : Être capable de concevoir et de mettre en œuvre une démarche stratégique au sein d'un club sportif.

+ 4. Management des ressources humaines

Objectif : Être capable d'appliquer les principes du MRH au management d'un club.

+ 5. Organisation d'un événement sportif

Objectif : Être capable de conduire un événement, de le diriger, de planifier son organisation.

+ 6. Gestion financière et prévisionnelle d'une organisation sportive

Objectif : Être capable de concevoir et de mettre en œuvre la politique financière d'un club sportif.

+ 7. Marketing d'une organisation sportive

Objectif : Être capable d'adapter les principes généraux du marketing à un club sportif.

Insertion Professionnelle

• Secteurs d'activité :

Milieu sportif associatif (clubs amateurs, comités, ligue), **clubs professionnels.**

• Exemples de métiers :

Dirigeant de structure sportive, responsable administratif.

Informations

Dates : de septembre à juillet

Durée de la formation :

2 ans - Deux formules au choix :

Sans journées de regroupement : 420 h (dont 14 en présentiel) + 800 h de stage

Avec 8 journées de regroupement (Lyon ou Paris) :

475 h (dont 70 h en présentiel) + 800 h de stage

Stage de mise à niveau en bureautique (7 h)

Effectif : 40 étudiants

Lieu habituel de formation : à distance et en présentiel :

Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne) ou INSEP (Paris - 75)

Contacts :

Renseignements administratifs et inscriptions :

Amandine FAVIER - Tél. 04 72 43 13 42
amandine.favier@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :

Claudine GUYOMARD / Fabienne TEFTSIAN
dugos@univ-lyon1.fr

Site Web de la formation :

<http://sportmanagement.univ-lyon1.fr/dugos/>



sciences et techniques
des activités physiques et sportives

Modules courts



Les formations courtes, à distance, en management du sport



Les + de la formation

- **Enseignement 100 % à distance**, avec peu d'impact sur une activité professionnelle, et une assez grande liberté d'horaire pour s'organiser - pas de frais de déplacement ni d'hébergement.
- **Formations courtes, capitalisables et transférables** si poursuite d'études à l'université (validation d'unités d'enseignements dans un diplôme d'université ou d'état : DUGOS et DEUST ADECS).
- **Modules à la carte** (possibilité de prendre 1 ou plusieurs modules).
- **Accompagnement et tutorat renforcé** (suivi individualisé par mail, téléphone, vidéos, forum, blogs, assistance pour l'utilisation de la plateforme pédagogique).
- **Ressources et outils innovants au service de l'enseignement à distance** (plateforme pédagogique numérique, classes virtuelles, wikis, ressources audio-visuelles...).
- **Équipe pédagogique expérimentée** composée d'enseignants universitaires et de professionnels.

Niveau d'études

Tous niveaux

Les formations courtes à distance sont positionnées sur un niveau Bac+2.

Objectifs

Les formations courtes à distance ont pour but de **développer l'employabilité des personnes engagées dans le secteur sportif, de leur permettre de gagner en compétences et de faire évoluer leurs structures.** Dans un secteur encore marqué par le travail à temps partiel, elles permettent d'imaginer un complément d'emploi ou une réorientation vers de nouvelles fonctions (administrateur, agent de développement, chargé de communication, chargé de projet événementiel...).

Publics concernés :

Professionnels du secteur sportif (fédéral, privé marchand ou non marchand), qu'ils soient salariés ou bénévoles ; personnes en reconversion professionnelle.

Sélection ou prérequis :

La méthode pédagogique, centrée sur l'alternance enseignements théoriques/ applications pratiques, nécessite l'implication de l'apprenant, durant toute la durée de la formation, dans une organisation sportive (associations, clubs amateurs ou professionnels). Ordinateur et bonne connexion Internet sont également requis.

Programme

Sept modules de formation, indépendants les uns des autres, sont proposés :

+ **Mobiliser et conduire ses équipes**
(quelques facettes du management des ressources humaines)

+ **Des chiffres au service du projet**
(la gestion comptable et financière)

+ **Comprendre le cadre juridique des organisations sportives** (développer son organisation en toute légalité)

+ **Gérer un projet évènementiel sportif**
(tracer la route et garder le cap)

+ **Élaborer la stratégie de développement de son organisation** (des méthodes et des outils pour aller plus loin)

+ **Construire son offre et convaincre**
(le marketing, un sport d'équipe ?)

+ **L'entrepreneuriat, un choix comme un autre ?**
(s'engager sur la voie de l'indépendance en toute sérénité)

Chacune de ces formations accessibles en e-learning s'organise en six semaines pour un total de 50 h d'enseignement. Il faut compter 8 à 12 heures de travail hebdomadaire personnel pour bien suivre ces enseignements à distance. Tout au long du processus de formation, tutorat et accompagnement sont renforcés et personnalisés. Ainsi, toutes les deux semaines environ, des « classes virtuelles » sont organisées, reliant en temps réel l'enseignant et les apprenants afin d'échanger sur les apports et les difficultés rencontrées.

Pour chaque module, des travaux intermédiaires et un dossier final doivent être réalisés afin de pouvoir valider l'enseignement.

Insertion Professionnelle

• Secteurs d'activité :

Secteur sportif, management des organisations sportives

• Exemples de métiers :

Gestionnaire de structure, chargé de développement, chargé de communication

Informations

Dates : <http://sportmanagement.univ-lyon1.fr/formations-courtes-a-distance/>

Durée : 6 semaines par module (50 heures d'enseignement). Possibilité de prendre 1 à 7 modules

Contacts :

Renseignements administratifs, devis et inscription :

Marie BERTHIER - Tél. 04 72 43 10 60
marie.berthier@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :

Fabienne TEFTSIAN - Tél. 04 72 43 13 42
fabienne.teftsian@univ-lyon1.fr
amandine.favier@univ-lyon1.fr

Sites Web à consulter :

<http://sportmanagement.univ-lyon1.fr/formations-courtes-a-distance/>
<https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/formation-continue/formation-continue-555986.kjsp>
<http://focal.univ-lyon1.fr/fr/actualites-focal-731545.kjsp?RH=FOCAL>



Prépa Concours

Préparation aux concours de la Fonction Publique Territoriale :
Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS)
Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives (CTAPS)



Les + de la formation

- Réponse adaptée aux besoins de titularisation et d'évolution de carrière

Niveau d'études

BAC À BAC+3

Objectifs

Préparer les épreuves écrites et orales des concours ETAPS et CTAPS.

Publics concernés :

- Étudiant titulaire d'une Licence STAPS.
- Professionnel en poste recherchant une titularisation ou un changement de statut.
- Demandeur d'emploi.

Sélection ou prérequis :

Les candidats doivent posséder au choix :

- Une licence STAPS
- Un Brevet d'État d'éducateur sportif
- Un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Programme

- Connaître, comprendre et maîtriser **les politiques sportives et éducatives d'une collectivité locale.**
- Connaître, comprendre et maîtriser **les missions des éducateurs sportifs et des directeurs de service.**
- Connaître et comprendre **les spécificités des publics accueillis par les structures municipales et/ou associatives** pour proposer des actions au sein d'un projet de développement local en adéquation avec les orientations définies par l'autorité territoriale.
- **Coordonner, mettre en œuvre sur le plan administratif, technique et pédagogique des Activités Physiques et Sportives (APS) auprès de tous publics :** enfants, adolescents, adultes.

- **Plus spécifiquement pour les Conseillers Territoriaux :** assurer l'encadrement administratif, technique et pédagogique des APS y compris celles de Haut Niveau. À ce titre, ils conduisent et coordonnent des actions de formation de cadres et assurent la gestion et la coordination d'une équipe d'éducateurs sportifs.

Insertion Professionnelle

- **Secteur d'activité :** Collectivités Territoriales
- **Exemples de métiers :** Educateur sportif, directeur d'un service des sports/éducation/jeunesse

Informations

Dates : de septembre à avril si ouverture de concours

Durée de la formation :
140 h

Effectif : 60 étudiants

Lieu habituel de formation :
Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne)

Contacts :

Renseignements administratifs et inscriptions :
FOCAL
fcsciences@univ-lyon1.fr - Tél. 04 72 43 14 49

Renseignements pédagogiques :
Ysabelle HUMBERT
ysabelle.humbert@univ-lyon1.fr

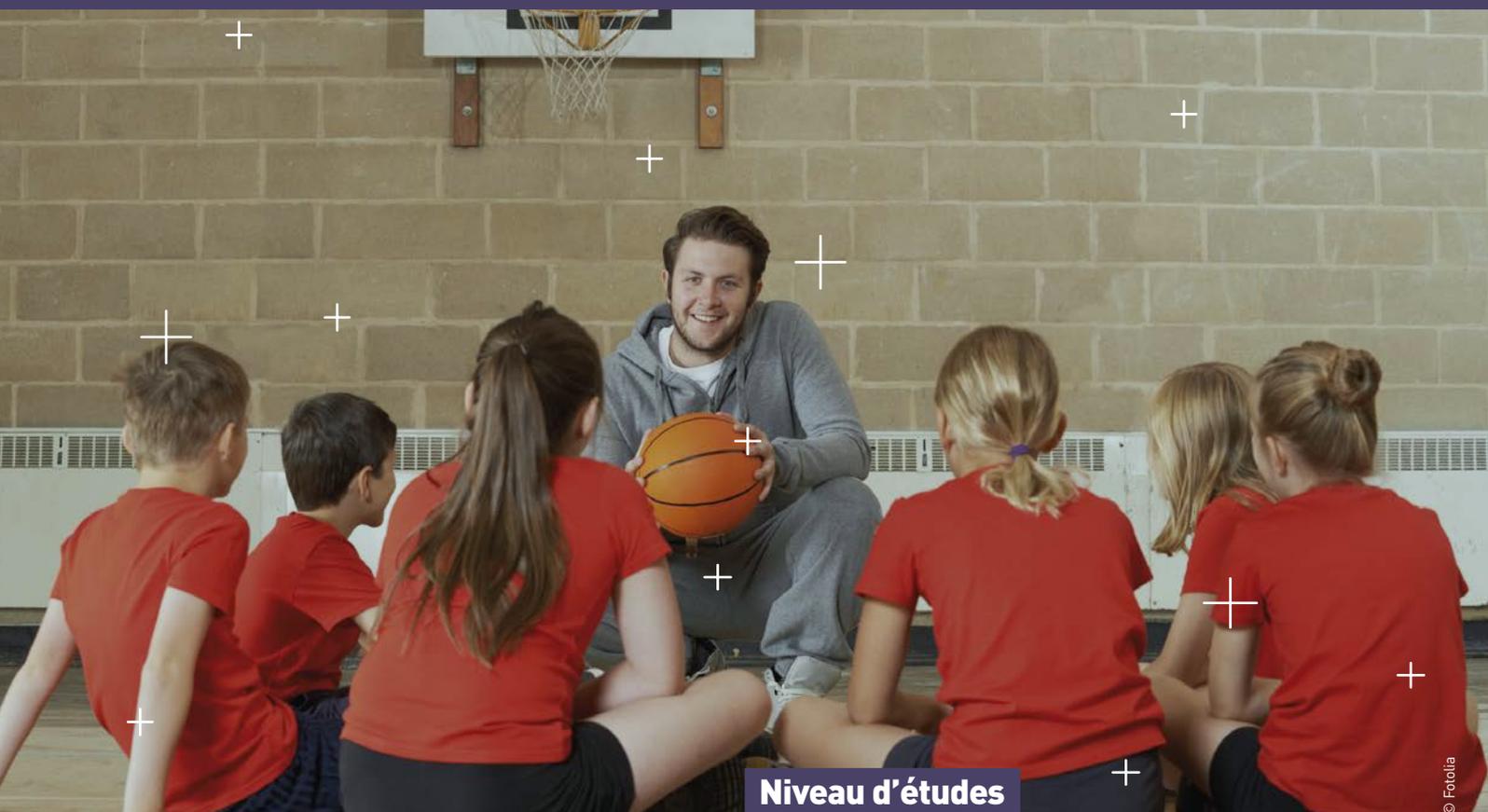
Site Web de la formation :
<https://ufr-staps.univ-lyon1.fr>



sciences et techniques
des activités physiques et sportives

Prépa Concours

Préparation Agrégation Éducation Physique et Sportive - EPS (interne et externe)



Niveau d'études

BAC+5

Objectifs

Préparer aux concours de l'Agrégation EPS (épreuves d'admissibilité et d'admission).

Publics concernés :

- Étudiants en STAPS titulaires d'un Master.
- Enseignants d'EPS ou du primaire en poste.

Les + de la formation

- **Une équipe pédagogique composée de personnels spécialisés** dans les diverses épreuves d'admissibilité et/ou d'admission des concours de l'Agrégation EPS.
- **Une logique de travail alternant présentiel et non présentiel** assistée par des supports en ligne, du tutorat et des mises en situation de concours.
- **Des résultats** (réussite concours) ayant montré depuis de nombreuses années l'efficacité du dispositif de formation.

Sélection ou prérequis :

Pas de sélection, les prérequis renvoient aux conditions permettant de se présenter à l'Agrégation d'EPS (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-au-college-ou-au-lycee-et-dans-les-etablissements-de-formation-l-agregation.html>).

Insertion Professionnelle

• **Secteurs d'activité :**
Concours permettant d'enseigner l'EPS dans les classes préparatoires, au collège ou au lycée ainsi que dans les établissements de formation (UFR STAPS, ESPE, SIUAPS...).

• **Exemples de métiers :**
Professeur agrégé EPS en collège, professeur agrégé EPS en lycée, formateur (statut PRAG) en UFR STAPS, formateur (statut PRAG en EPSE), conseiller pédagogique départemental EPS.

Programme

A. Préparation aux épreuves écrites (épreuves d'admissibilité) :

- + **Cours présentiels** le vendredi de 14h à 18h en moyenne tous les 15 jours.
- + **Cours et supports** déposés en ligne pour étude en aval ou en amont des cours présentiels.
- + **Schéma type des dépôts en ligne** (en fonction du formateur) :
 - a) **Support de cours** : Acrobat, PowerPoint, Vidéo,
 - b) **Références clés**,
 - c) **Documents annexes** (articles, etc),
 - d) **Travaux dirigés à effectuer**.
- + **3 à 4 devoirs blancs** (selon les dates du concours) par écrit sont organisés et corrigés.

B. Préparation aux épreuves orales (épreuves d'admission) :

- + **Début des cours de méthodologie aux oraux** dans la période de préparation aux écrits selon une logique filée (un cours par mois environ).
- + **Après les épreuves d'admissibilité, cours de méthodologie** visant à anticiper la préparation des épreuves en cas d'admissibilité.
- + **Dès la connaissance des résultats de l'admissibilité**, entraînement et tutorat intensif durant un mois (coaching pour chaque oral et 3 simulations complètes par oral).

Informations

Dates : de mi-septembre à fin mai

Durée de la formation : 300 h

Effectif : 40 étudiants

Lieu habituel de formation : formation à distance et sur le Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne)

Contacts :

Renseignements administratifs et inscriptions :
Peggy MERLE - Tél. 04 72 43 27 34
peggy.merle@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :
Patrick FARGIER
patrick.fargier@univ-lyon1.fr - Tél. 06 18 27 11 53

Site Web de la formation :
<https://ufr-staps.univ-lyon1.fr>



sciences et techniques
des activités physiques et sportives

Partenaires :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Branche
Professionnelle
du Sport



Branche
Professionnelle
de l'Animation



Ministère
des sports



Université Claude Bernard Lyon 1
UFR STAPS
27-29 boulevard du 11 novembre 1918
69622 VILLEURBANNE Cedex
Tél. : 04 72 44 83 44
Site web : <http://ufr-staps.univ-lyon1.fr>

Université Claude Bernard Lyon 1
Service Formation Continue et Alternance
13 boulevard André Latarjet
69622 VILLEURBANNE Cedex
Tél. : 04 72 43 14 49
Mail : fcsciences@univ-lyon1.fr
Site web : <http://focal.univ-lyon1.fr>